http://www.snetap-fsu.fr/Donner-au-SNETAP-la-place-qui-lui.html

Donner au SNETAP la place qui lui revient en votant les 20 et 21 Novembre.

- Nos Actions - Archives - 2006-07 - Archives -

Date de mise en ligne : samedi 14 octobre 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

CONSULTATION GENERALE DES PERSONNELS
Maintenant il faut choisir, il faut voter !

Vous avez été destinataire de documents émanant de chaque organisation syndicale, vous expliquant pourquoi il fallait voter pour elle lors de la consultation générale des personnels...
A grands traits, toutes sont contre la précarité, pour le service public, pour la défense de l'enseignement agricole public, pour une société plus juste et plus solidaire !

Alors, comment choisir et pour qui voter ?

Au-delà des déclarations d'intention des uns et des autres,

Quel bilan de l'activité passée ?

- La vraie question est bien de savoir quelle organisation a su et pu se mobiliser AVEC et POUR les personnels, quelle organisation est en capacité de présenter un véritable bilan d'activité.

- Présence dans les instances (CI, CA, CHS, CTP, CREA, CNEA, CAP...

Le SNETAP-FSU, pour sa part, est présent dans toutes les instances pour y défendre les mandats que lui ont confiés majoritairement les personnels, pour porter leur parole, pour organiser leur défense collective et individuelle, pour s'opposer à l'arbitraire de certaines décisions.

- **Information des personnels**

Le SNETAP-FSU, que ce soit par son site [www.snetap-fsu.fr], par son bulletin mensuel, ses affiches, par les courriers individuels ou les comptes rendus des CAP, s'efforce au quotidien de vous alerter, de vous informer, de vous mobiliser !

Copyright © Snetap-FSU

- **Capacité de mobilisation et d'action**

Durant ces dernières années, pour défendre l'enseignement agricole public et ses personnels, le SNETAP n'a renoncé à aucune forme d'action ou de mobilisation : action Livres noirs, action grilles horaires, actions DGH, actions Structures, action nationale du 17 mai 2006, Etats Généraux de l'enseignement agricole public le 16 mai 2006...

Quand on a l'impression que toutes les organisations proposent peu ou prou la même chose, ont les mêmes options (bien que cela ne soit pas toujours le cas), la capacité démontrée des uns ou des autres à agir concrètement et au quotidien est forcément un élément déterminant

Le choix que vous allez faire en votant à la consultation générale engage pour 3 ans !

Votez pour le syndicat qui agit avec vous au quotidien,

Choisissez le SNETAP, Votez FSU !

Copyright © Snetap-FSU